

cela de la coopération internationale, il est sûrement le seul à connaître l'acception de ces mots. Il est impossible d'exporter plus que l'on n'importe. Pendant des années le Canada a joui d'une balance de commerce favorable. La distribution en est-elle devenue plus saine? Elle a été loin d'être satisfaisante.

Abordons le problème du libre échange. Que comporte ce régime? Le chiffre des importations canadiennes devra au moins égaliser celui des exportations. En d'autres termes la balance de commerce du Canada n'en serait presque pas changée, et, le cas échéant, les difficultés n'en seraient que plus grandes. Où l'Ouest, par exemple, s'approvisionnera-t-il en beurre et en agneau sinon en Nouvelle-Zélande? Voilà simplement un exemple de ce qu'entraînerait le libre échange absolu.

Je soutiens que le mécanisme du commerce n'apporte simplement aucune solution à notre problème de distribution. Ces réflexions sont de nature à faire douter de la valeur du commerce extérieur comme seul moyen d'assurer la distribution. J'ai un autre exemple à signaler à ceux que le problème intéresse. Le libre échange a-t-il fonctionné lorsque on en a fait l'application? Nous avons un bel exemple de libre échange au Canada où neuf nations, neuf provinces jouissent du libre échange parfait. Quels avantages en ont-elles retirés? Les Etats-Unis comptent 48 Etats souverains, jouissant d'un commerce libre et capables de produire tout ce dont ils ont besoin. Qu'en est-il résulté pour eux? Je vous dirai où cela les a conduits en 1935: cela leur a valu 23,500,000 personnes à l'assistance. Voilà. Un pays comme les Etats-Unis, capable de produire suffisamment de denrées pour procurer à chaque famille pour \$4,400 de biens et de services, n'a pu donner le strict nécessaire qu'à 21 sur 100. Voilà où cela les a menés. Voilà pour le libre échange aux Etats-Unis. Ce pays comprend 48 nations, absolument libres de commercer entre elles. Et si un gouvernement supranational était susceptible d'accomplir du bien, il existait à Washington,—tout comme il existe un gouvernement supranational à Ottawa,—et devenant de plus en plus "supra".

Sachons envisager les faits. Il est temps que le premier ministre cherche un nouveau mécanisme de distribution. Voilà le point. Je constate que mon temps de parole est épuisé, à deux minutes près. Dans le temps qui me reste, je tenterai de signaler un ouvrage très important; j'en conseille la lecture attentive et la méditation au premier ministre, à ses collègues du cabinet, ainsi qu'à tous ses partisans. J'ai sous la main un rapport de la Chambre de commerce de Londres sur les principes généraux qui devront régir l'écono-

[M. Blackmore.]

mie d'après-guerre. S'il y dans le monde un groupe de personnes susceptible d'envisager les réalités, et de s'y connaître en matière de commerce et de presque toutes les questions se rattachant à la science économique, c'est bien celui-là. Il comprend 9,000 sociétés et 39 associations industrielles et commerciales, et compte 50,000 adhérents, dont tous sont représentés dans le comité qui a rédigé le rapport.

Je n'ai malheureusement pas le temps d'en lire les points saillants. Si j'avais plus de temps, j'en extrairais ici et là plusieurs citations. Toutefois, le rapport tient pour sérieux un petit ouvrage intitulé *A Twentieth Century Economic System*. Si le premier ministre, ainsi que ses ministres et le comité, veulent bien se donner la peine de lire ces deux documents, puis de les relire et de se les assimiler, ils en retireront une idée d'une valeur supérieure aux ineptes projets qu'ils préconisent actuellement sous tant de formes diverses. Ils pourront ensuite se passer du rapport Beveridge. Je vais en lire un passage afin de faire voir sur quel principe ils se fondent tout d'abord. Voici ce que je lis en page 1:

La Chambre soutient que l'accroissement constant des tarifs douaniers,...

Et le premier ministre qui a tant parlé des norreurs du nationalisme économique et des méfaits des tarifs...

...l'imposition de contingentements et de prohibitions et d'autres manifestations encore de l'envie de la belligérence économique entre les nations durant la période entre les deux guerres, n'ont pas été le fruit de la malveillance ou de l'inanité mais que, au contraire, ils découlent de causes irrésistibles. Ces mesures ne traduisaient que l'effort des nations de se prémunir contre des dangers aussi réels qu'imminents.

C'est un danger que le premier ministre et les chefs des Nations Unies devront faire disparaître avant même d'aborder la question de la suppression des obstacles au commerce. Je reprends ma lecture:

La Chambre reste persuadée que tant qu'on n'aura pas reconnu et supprimé ces dangers, toute tentative directe d'éliminer les obstacles au commerce ne servira aucune fin utile mais, au contraire, n'aura d'autre effet que d'accroître la suspicion.

Je ne crois pas devoir retenir d'avantage l'attention de la Chambre mais je répète que lorsque les honorables députés auront parcouru ces deux plaquettes et s'en seront assimilé le contenu, ils constateront que les principes qu'on y recommande coïncident exactement et sur toute la ligne, avec ceux du crédit social. On n'y retrouvera pas les mots "crédit social" mais on verra que les principes s'y conforment exactement. Ils indiquent le moyen, pour l'Etat, de créer les instruments d'achat qui assureraient la circula-